

Canada**Province de Québec**

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 11 juin 2024 à 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Pierre Nelson Renaud	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Monsieur Gilles Rathier, Conseiller	poste n° 5
Monsieur Jacques Gour, Conseiller	poste n° 6

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

Informations**Note au procès-verbal**

La Directrice générale intérimaire et Présidente d'élection, Madame Sara Turpin, déclare et certifie que le nouvel élu à la mairie, Monsieur Pierre Nelson Renaud est assermenté et qu'il a déposé sa déclaration d'intérêts pécuniaires et lui souhaite la bienvenue.

Note au procès-verbal

Dépôt de l'audit 2023 par madame Marie-Claude Grondin de la firme de vérificateurs Langevin Grondin Inc.

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7mai 2024
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 31 mai 2024
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 31 mai 2024
- 2.4 Appui MRC-ministère de la Justice
- 2.5 Appui MRC-Services Québec
- 2.6 Appui MRC- Demande au ministre de Santé et Services sociaux - Bris majeur de service
- 2.7 Demande aide financière-formation des pompiers

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Rapport d'audit
- 3.2 Embauche Direction
- 3.3 Embauche service incendie-Randy Currie
- 3.4 Embauche service incendie-Robyn Fournier
- 3.5 Embauche service incendie-Marc-André Gagnon
- 3.6 Embauche service incendie-Kevin Dubois Cyr
- 3.7 Embauche service incendie-Christine Lefebvre
- 3.8 Signataire Caisse Desjardins

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications
4.1 Demande travaux de la route 307
5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture
5.1 Représentant COBALI Jacques Gour
5.2 Don foire de Poltimore
5.3 Délégué CRSBPO
6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique
6.1 Constitution des membres du comité consultatif d'urbanisme
7. Sécurité Incendies et Sécurité civile
8. Hygiène du milieu & Environnement
8.1 Lac Épinette
9. Divers et Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Fermeture de l'assemblée
LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR24-06-092

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, constate qu'il y a quorum et que 13 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h.

MD AR24-06-093

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-06-094

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-06-095

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 MAI 2024

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 31 mai 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 58,028.50\$, des prélèvements de 37,953.69\$, les comptes à payer de 21,977.29\$ ainsi que les salaires nets payés de 59,045.41\$ en date du 31 mai 2024 pour les chèques n^{os} 4674 à 4744, les prélèvements n^{os} 934 à 945 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR24-06-096

ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 31 mai 2024;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 31 mai 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-097

APPUI DE DEMANDE AU MINISTRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC-ATTRIBUTION DU STATUT DE CHEF LIEU ASSOCIÉ À UN DISTRICT JUDICIAIRE POUR LE TERRITOIRE DE LA MRCVG AU PALAIS DE JUSTICE MANIWAKI

CONSIDÉRANT la récente rencontre du 2 mai 2024 impliquant le juge en chef de la Cour du Québec, Monsieur Henri Richard, le juge en chef adjoint, Monsieur Benoit Sabourin, la Préfète de la MRCVG Madame Chantal Lamarche ainsi que la Directrice générale du centre amitié autochtone de Maniwaki, Madame Charlotte Commonda quant aux enjeux du palais de justice de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT QUE la division des districts judiciaires aux fins de l'administration de la justice commande plusieurs travaux d'analyses impliquant divers partenaires et que des modifications législatives sont requises pour procéder à tout changement à la division territoriale ;

CONSIDÉRANT QUE la division territoriale actuelle n'assure en aucun cas l'accès juste et équitable à la justice pour les citoyens et citoyennes du territoire de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Justice se doit d'accorder une réflexion approfondie dans ce dossier.

EN CONSÉQUENCE il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU d'appuyer le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander une rencontre officielle avec le ministre de la Justice, Monsieur Simon Jolin-Barette quant aux énoncés ci-haut mentionnés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, Monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'au député de Gatineau, Monsieur Robert Bussière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-098

APPUI À LA MRCVG SUIVI DE DOSSIER-SERVICE-QUÉBEC

CONSIDÉRANT la réponse reçue le 17 mai 2024 du directeur général principal des services à la clientèle de l'ouest du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et en suivi des nombreuses correspondances initialement adressées par la MRCVG;

CONSIDÉRANT le non-sens de la trajectoire empruntée pour adresser cette réponse, puisque celle-ci devrait se tenir d' élu à élu et non de fonctionnaire à élu;

CONSIDÉRANT qu'afin de donner suite à ces nombreuses demandes, plusieurs enjeux n'ont toujours pas été adressés ni pris en considération;

CONSIDÉRANT que les éléments d'information fournis à même la réponse adressée en date du 17 mai témoignent d'une amélioration de l'expérience client et non de la réelle mise en place de la stratégie Main-d'œuvre et ruralité;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, étant toujours en attente d'actions concrètes du Ministère visant la mise en place de la stratégie Main-d'œuvre et ruralité, la clientèle s'en trouve pénalisée;

CONSIDÉRANT que l'invitation adressée à même la correspondance reçue à interpeler d'autres partenaires gouvernementaux s'en trouve inutile puisqu'une collaboration quotidienne s'effectue auprès de ces partenaires dans le cadre des responsabilités désignées aux MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est

Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'appuyer le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander une rencontre officielle avec la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain quant aux énoncés ci-haut mentionnés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe, au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-099

APPUI DE DEMANDE AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX-BRIS MAJEUR DE SERVICE-L'OFFRE FINANCIÈRE INCITATIVE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ENGENDRA LE DÉPART DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE DE L'HOPITAL DE MANIWAKI

CONSIDÉRANT la mesure annoncée par le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour but premier d'éviter le déplacement d'effectifs vers l'Ontario, cependant celle-ci contribuera à dévitaliser les MRC de l'Outaouais de son personnel médical encouragé à se prévaloir de ce versement incitatif qui permettra de bonifier leur rémunération ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre contribue encore une fois à démontrer l'inégalité avec les MRC rurales ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre engendrera des conséquences directes sur le service de proximité offert aux citoyens de La Vallée-de-la-Gatineau, advenant un bris de service éminent au département d'imagerie médicale de l'Hôpital de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT QUE cette offre n'atteint pas le véritable objectif, soit de contrer l'exode des effectifs vers l'Ontario, puisque ce n'est pas l'ensemble des centres de Santé et Services sociaux de l'Outaouais qui bénéficient de cette offre.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉLOSU d'appuyer le Conseil de la MRCVG de demander au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Christian Dubé d'appliquer cette offre à l'ensemble des centres de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais afin de répondre réellement à l'objectif premier de contrer l'exode vers l'Ontario.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Mathieu Lacombe ainsi qu'au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-100

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en avril 2023, le gouvernement du Québec a établi un nouveau Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise aussi à améliorer la capacité d'intervention des SSI de ces organisations municipales en cas de sinistre, à les aider à se préparer aux éventuelles situations d'urgence et à intervenir rapidement et de manière appropriée lorsque ces événements surviennent, réduisant ainsi leurs conséquences sur la vie, les biens ou l'environnement;

Attendu que la municipalité de Denholm désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Denholm prévoit la formation de sept pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRCVG en conformité avec l'article 6 du Programme.

POUR CES MOTIFS, Il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

Note au procès-verbal

MD-AR24-06-101

Une entente a été finalisé en lien avec la fin d'emploi de Monsieur Stéphane Hamel

AUDIT ET RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS 2023

ATTENDU QUE la firme Langevin & Grondin CPA Inc. a présenté l'audit et le rapport des états financiers 2023 de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU d'adopter l'audit et le rapport des états financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 tel que présenté par Madame Marie-Claude Grondin de la firme Langevin & Grondin CPA Inc.;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de procéder au paiement final des frais professionnels pour l'audit et le rapport des états financiers 2023 et de confirmer la firme Langevin & Grondin CPA Inc. comme la firme auditeur et vérificateur pour l'année 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

MD-AR24-06-102

EMBAUCHE PERMANENTE – DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU Qu'à la suite de la démission de Monsieur Stéphane Hamel le 20 mai 2024 le poste est vacant ;

ATTENDU QUE Madame Sara Turpin occupait le poste de Directrice générale, greffière-trésorière intérimaire depuis avril 2023 ;

ATTENDU QUE Madame Turpin possède une technique en administration municipale et effectue présentement la formation de Directeurs municipaux agréés (DMA) donné par l'association des directeurs municipaux du Québec ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de tous les termes du projet de contrat de travail de la Directrice générale no DG-2024;

ATTENDU QUE le conseil municipal et la directrice générale souhaitent s'entendre sur les termes d'un contrat pour une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE il est,

Proposé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU que ce conseil autorise le Maire, monsieur Pierre Nelson Renaud à signer que ce conseil confirme Sara Turpin dans son poste de directrice générale greffière trésorière depuis le 21 mai 2024 pour une période de 5 ans

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-103

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie Monsieur Joey Currie, d'embaucher Monsieur Randy Currie à titre d'officier;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Randy Currie à titre d'officier sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-104

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie Monsieur Joey Currie, d'embaucher Monsieur Robyn Fournier à titre de pompier du service incendie sur appel;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Robyn Fournier à titre de pompier sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-105

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie Monsieur Joey Currie, d'embaucher Monsieur Marc-André Gagnon à titre de pompier sur appel;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Gilles Rathier

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Marc-André Gagnon à titre de pompier sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-106

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie Monsieur Joey Currie, d'embaucher Monsieur Kevin Dubois Cyr à titre de pompier sur appel;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Kevin Dubois Cyr à titre de pompier sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-107

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie Monsieur Joey Currie, d'embaucher Madame Christine Lefebvre à titre de pompière sur appel;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de Madame Christine Lefebvre à titre de pompière sur appel dont la rémunération sera fixée selon l'échelle salariale des pompiers en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-108

AUTORISATION DE SIGNATURE INSTITUTION FINANCIÈRE

ATTENDU les changements de personnel au sein du conseil municipal;

ATTENDU le besoin d'actualiser les signataires de la municipalité pour les chèques et autres documents bancaires à la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées;

POUR CES MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU que les personnes suivantes: madame Sara Turpin, directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Quesnel, trésorière-adjointe, monsieur Pierre Nelson Renaud, maire et madame Marie Gagnon, mairesse suppléante soient autorisées à signer les chèques et tous autres documents bancaires à la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées pour et au nom de la Municipalité de Denholm.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Caisse Populaire Cœur-des-Vallées, supprime tout autre signataire qui ne sont pas compris dans cette résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

VOIRIE

MD-AR24-06-109

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ)- RÉFECTIONS DE LA ROUTE 307

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite déclarer ses préoccupations quant à la désuétude de la route 307 et de demander la priorisation des interventions du ministère sur cette route afin d'y apporter les réfections nécessaires pour assurer la sécurité des usagers qui y circulent;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des citoyens de la municipalité de Denholm utilisent la route 307 quotidiennement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil estime que plusieurs travaux de la route 307 semblent être reportés année après année,

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jacques Gour

ET RÉSOLU de demander à la MRC des Collines, la Municipalité de Val-des-Monts et la Municipalité de Cantley de déclarer leurs préoccupations quant à la désuétude de la route 307 et exiger au MTQ que des budgets soient dédiés aux travaux requis pour l'amélioration de l'état de la route 307.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

MD-AR24-06-110

COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE (COBALI)

ATTENDU QU'il est opportun de nommer un délégué pour assurer la présence constante d'un représentant de la Municipalité de Denholm auprès de COBALI;

ATTENDU QUE la Municipalité adhère au COBALI et désire nommer monsieur Jacques Gour, conseiller, comme représentant de la Municipalité de Denholm;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Denholm nomme monsieur Jacques Gour, conseiller représentant auprès de COBALI.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-111

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA FOIRE DE POLTIMORE 2024

ATTENDU QUE, la foire de Poltimore est un événement annuel important pour la région ;

ATTENDU QUE, la municipalité a reçu une demande de soutien financier de la foire de Poltimore via une demande de parrainage d'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU de parrainer au coût de 250 \$ de la foire de Poltimore 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR24-06-112

NOMINATIONS À TITRE DE DÉLÉGUÉ AU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'OUATOUAIS (CRSBPO)

CONSIDÉRANT QUE le Centre Régional de Service aux Bibliothèques Publiques de l'Outaouais demande aux membres du conseil de nommer un délégué pour superviser le service de la bibliothèque et être l'interlocuteur privilégié auprès du CRSBPO pour toutes questions d'ordre administrative;

EN CONSÉQUENCE il est

Proposé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU QUE ce conseil nomme le conseiller Gilles Rathier et délégué de la municipalité de Denholm auprès du CRSBPO et que Monsieur Pierre Nelson Renaud sera le délégué substitut.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MD-AR24-06-113

CONSTITUTION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) est composé de deux (2) membres du conseil et de trois (3) résidents(es) de la municipalité;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont :

1. Pierre Nelson Renaud
2. Marie Gagnon

ATTENDU QUE les membres résidents sont :

1. Denis Marcoux
2. Line Brière
3. Karine Pichette

ATTENDU QUE les membres du CCU doivent obligatoirement suivre une formation et sont chargés d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement, la construction, demande de dérogation mineure et demande d'autorisation ou d'exclusion relativement à la zone agricole définie par la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE ce conseil nomme mesdames Marie Gagnon, Line Brière et Karine Pichette ainsi que messieurs Pierre Nelson Renaud et Denis Marcoux membres du comité consultatif en urbanisme et de nommer Monsieur Zakary Armstrong membre du conseil substitut de la municipalité de Denholm.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les membres du conseil que le rapport sur les activités du mois de mai 2024 du service incendie.

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

MD-AR24-06-114

DEMANDE DE FINANCEMENT – LAC ÉPINETTE

CONSIDÉRANT QUE l'Association du Lac Épinette a fait une demande de financement pour la surveillance de la qualité de l'eau du Lac Épinette;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Denholm autorise une aide financière à l'Association du Lac Épinette de 150 \$ pour la surveillance de la qualité de l'eau du Lac Épinette.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 9 juillet 2024 à la salle municipale à 19h.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MD AR24-06-115

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h30

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Pierre Nelson Renaud, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 11^e jour de juin 2024

Pierre Nelson Renaud, Maire
Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11^e jour de juin 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
Municipalité de Denholm